

Magazine Municipal

Hors-série • juin 2026

Saint-Jean-de-Monts



Présentation du
Conseil municipal
2026-2032

Édito

Chères Montoises, chers Montois,

Ce premier magazine municipal de notre mandat paraît à l'approche de la saison estivale, un moment toujours important dans la vie de Saint-Jean-de-Monts.

Notre commune va progressivement reprendre son animation estivale, accueillir ses visiteurs, faire vivre ses événements, ses marchés et cette atmosphère conviviale qui fait son identité et son attractivité. L'été représente une période essentielle pour notre économie locale, pour nos associations, nos commerçants, nos professionnels du tourisme et plus largement pour toute la vie montoise. Cette année encore, de nombreuses initiatives et rendez-vous viendront rythmer la saison et contribuer à l'énergie de notre commune.

Dans un contexte national et international parfois marqué par les inquiétudes et les incertitudes, je crois profondément que nos communes ont un rôle essentiel : préserver la proximité, le lien humain, la qualité du cadre de vie et le sens du collectif. Je suis convaincu que Saint-Jean-de-Monts saura continuer à avancer avec confiance, dynamisme et sérénité.

Saint-Jean-de-Monts possède de nombreux atouts. Notre littoral, notre forêt, notre environnement naturel, notre dynamisme associatif et la richesse de notre tissu local constituent une force précieuse qu'il nous appartient de préserver et de faire évoluer avec équilibre et bon sens.

Depuis notre arrivée, avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons engagé ce début de mandat dans un esprit d'écoute, de dialogue et de travail de terrain. Nous prenons le temps nécessaire pour bien comprendre les dossiers, évaluer les besoins et préparer les actions à venir avec sérieux et responsabilité.

Je tiens également à remercier les agents municipaux, les associations, les bénévoles, les acteurs économiques et toutes celles et ceux qui participent chaque jour au bon fonctionnement et au rayonnement de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été à Saint-Jean-de-Monts.

Bien fidèlement,

Jean Marc Beyrand
Maire de Saint-Jean-de-Monts



Depuis notre arrivée, avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons engagé ce début de mandat dans un esprit d'écoute, de dialogue et de travail de terrain.



Sommaire

2 Édito

3 Conseil municipal

4 Les commissions, un outil au service de la vie municipale

6 Priorités, projets, méthode : Jean Marc Beyrand dévoile le cap

8 Le marché, cœur vivant de Saint-Jean-de-Monts

10 Tribunes

11 Infos pratiques

12 Rendez-vous

Directeur de la publication : Jean Marc Beyrand ► **crédits photos** : Ville de Saint-Jean-de-Monts, EARL Pineau, Espace catastrophe ► **rédaction** : Ville de Saint-Jean-de-Monts ► **conception** : Ville de Saint-Jean-de-Monts ► **impression** : IMPRIMERIE BELZ 58 bd. de l'Industrie - Zone Acti-Sud - 85000 La Roche-sur-Yon ► **contact** : Ville de Saint-Jean-de-Monts, 18 rue de la Plage - CS 40706 - 85167 Saint-Jean-de-Monts Cedex Tél. : 02.51.59.97.00 Courriel : relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr ► www.saintjeandemonts.fr ► Magazine imprimé en encres végétales et sur papier issu de forêts durablement gérées. Dépôt légal : 2^e trimestre 2026. Tirage à 6 000 exemplaires.



Conseil municipal

2026 - 2032



Jean Marc BEYRAND
 Maire
 de Saint-Jean-de-Monts
 Président de la
 Communauté de
 communes
 Océan-Marais de Monts



**Alexandra
 FREBAULT-BLAUWART**
 1^{ère} adjointe en charge de
 l'aménagement du territoire
 et du patrimoine bâti



Vincent HOREAU
 2^{ème} adjoint en charge de
 la sécurité, du cadre
 de vie, du tourisme et de
 l'attractivité



Gaëlle CUCINIELLO
 3^{ème} adjointe en charge de
 l'enfance jeunesse et de la
 vie scolaire



Antoine JOSSO
 4^{ème} adjoint en charge des
 ressources humaines, de
 la communication, de la
 santé et de l'attractivité
 économique



**Alexandra
 BOUET-ROCHARD**
 5^{ème} adjointe en charge de
 la transition écologique,
 de la biodiversité, de la
 modernisation de l'action
 publique et des finances



Philippe TOUGERON
 6^{ème} adjoint en charge du
 dynamisme sportif et de
 l'engagement associatif



Amélie RIVIÈRE
 1^{ère} conseillère déléguée
 aux solidarités et aux
 cérémonies patriotiques



Patrice LEROY
 2^{ème} conseiller délégué à la
 commande publique et aux
 achats responsables



Pierre-Jean ÉVEILLÉ
 3^{ème} conseiller délégué à la
 culture, au patrimoine et au
 jumelage



Dominique LANDREAU
 4^{ème} conseiller délégué à
 la vie des quartiers et à
 l'implication citoyenne



Juliette VAN OVERBEKE
 5^{ème} conseillère déléguée à
 la vie associative



Didier TURPIN
 6^{ème} conseiller délégué à la
 voirie et aux plages



Stéphanie ARNAUD
 7^{ème} conseillère déléguée
 à la petite enfance et à la
 parentalité



Claude DAMIENS
 Conseillère municipale



**Marie-Thérèse
 JACQUIER**
 Conseillère municipale



Martial GOYON
 Conseiller municipal



Jehan JOLI
 Conseiller municipal



Stéphanie MOREAU
 Conseillère municipale



Corinne TURQUETIL
 Conseillère municipale



Isabelle ROUCHETTE
 Conseillère municipale



Pauline VRIGNAUD
 Conseillère municipale



Dylan BONNIN
 Conseiller municipal



Flavien LEROY
 Conseiller municipal

À Saint-Jean-de-Monts, le Conseil municipal compte 29 conseillers.

À l'issue du second tour des élections municipales, organisé le 22 mars 2026, le Conseil a été renouvelé. Les élus se sont ensuite réunis le vendredi 27 mars 2026 pour la séance d'installation, au cours de laquelle ont été désignés le Maire et ses adjoints.

Jean Marc Beyrand a été élu Maire de Saint-Jean-de-Monts à la majorité.



Pascale CHARRIER
 Conseillère municipale



Grégory JOLIVET
 Conseiller municipal



Emmanuel CHARTIER
 Conseiller municipal



Céline VRIGNAUD
 Conseillère municipale



Sylvie PEREZ
 Conseillère municipale

Liste majoritaire

Liste minoritaire



Dossier

Les commissions, un outil au service de la vie municipale

Pour préparer au mieux les décisions du Conseil municipal, des commissions thématiques sont mises en place. Elles permettent d'étudier les dossiers en amont de l'assemblée délibérante, dans le respect de la représentation de tous les groupes. Le Maire en assure la présidence, accompagné de deux vice-présidents élus parmi les membres. Trois commissions municipales ont ainsi été créées et composées lors du Conseil municipal du 9 avril.



Affaires générales, transitions & modernisation

Compétences : finances, administration générale, affaires foncières, numérique, ressources humaines, animation du commerce local et attractivité

Antoine JOSSO, Alexandra BOUET-ROCHARD, Patrice LEROY, Pauline VRIGNAUD, Flavien LEROY, Alexandra FREBAULT-BLAUWART, Dylan BONNIN, Gaëlle CUCINIELLO, Pierre-Jean ÉVEILLÉ, Grégory JOLIVET, Emmanuel CHARTIER





Vie locale et proximité

Compétences : culture, sport, vie associative, éducation, enfance, jeunesse, citoyenneté, santé, vie des quartiers

Philippe TOUGERON, Gaëlle CUCINIELLO, Pierre-Jean ÉVEILLÉ, Amélie RIVIÈRE, Stéphanie MOREAU, Stéphanie ARNAUD, Juliette VAN OVERBEKE, Dominique LANDREAU, Jehan JOLI, Sylvie PEREZ, Céline VRIGNAUD



Cadre de vie et urbanisme

Compétences : bâtiments, espace public, plages, environnement, biodiversité, aménagement, habitat et sécurité et patrimoine

Vincent HOREAU, Alexandra FREBAULT-BLAUWART, Alexandra BOUET-ROCHARD, Didier TURPIN, Corinne TURQUETIL, Martial GOYON, Marie-Thérèse JACQUIER, Claude DAMIENS, Isabelle ROUCHETTE, Emmanuel CHARTIER, Pascale CHARRIER

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS est un organisme extérieur au Conseil municipal. C'est un établissement public administratif communal dirigé par un conseil d'administration composé à parts égales de membres élus et de membres nommés parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Le Maire procède à ces nominations et préside le CA.

Le CCAS se charge par exemple

du partenariat avec la mutuelle solidaire, de l'EHPAD de la Forêt, des événements en faveur des aînés et d'actions favorisant le lien social en collaboration avec des partenaires institutionnels comme



la Mutualité Sociale (MS), le Département dans le cadre de la conférence des financeurs et d'autres prestataires.

Sont nommés : Amélie RIVIÈRE, Stéphanie ARNAUD, Stéphanie MOREAU, Marie-Thérèse JACQUIER, Claude DAMIENS, Juliette VAN OVERBEKE et Emmanuel CHARTIER.

Entretien

HOTEL DE VILLE



**Priorités, projets,
méthode :
Jean Marc Beyrand
dévoile le cap**

Récemment élu, le Maire engage la commune avec une ambition claire : allier pragmatisme et projection vers l'avenir. Il présente ses priorités, ses projets et sa méthode.

DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT DÉBUTEZ-VOUS CE MANDAT ?

Je débute ce mandat avec beaucoup d'enthousiasme, mais aussi avec humilité et sens des responsabilités. Les habitants nous ont accordé leur confiance et je mesure pleinement l'importance de cette mission.

Depuis notre arrivée, nous avons surtout consacré du temps à écouter, observer et prendre connaissance du fonctionnement de la commune et des services. C'est une étape indispensable pour agir de manière sérieuse et efficace.

Je souhaite être un maire de proximité, attentif aux préoccupations du quotidien, mais également capable de préparer l'avenir de Saint-Jean-de-Monts avec une vision claire et réaliste.

QUELLES SONT VOS PRIORITÉS POUR LES PREMIERS MOIS ?

Nos premières priorités sont très concrètes : assurer un fonctionnement efficace des services municipaux, être à l'écoute des habitants et lancer un certain nombre d'audits et d'états des lieux afin de disposer d'une vision précise de la situation de la commune. Nous souhaitons notamment travailler sur la qualité du cadre de vie, la propreté, la sécurité et les conditions de circulation, qui sont des sujets régulièrement évoqués par les Montois. Nous accordons également une attention particulière à la gestion du patrimoine communal. Plusieurs bâtiments nécessitent aujourd'hui une réflexion sur leur entretien, leur rénovation énergétique et leur adaptation aux usages futurs. Enfin, nous voulons remettre du dialogue et du collectif dans le fonctionnement municipal, avec une méthode de travail plus transversale entre les élus, les services et les habitants.

QUELLE VISION PORTEZ-VOUS POUR LA COMMUNE ?

Saint-Jean-de-Monts possède des atouts exceptionnels : son littoral, sa forêt, son dynamisme touristique, sa vie associative et sa qualité de vie. Notre ambition est de préserver cette identité tout en préparant la commune aux défis des prochaines années. Je souhaite une ville vivante toute l'année, attractive pour les familles, les jeunes actifs, les seniors et les commerçants. Une ville qui reste accueillante et dynamique sans perdre son équilibre ni son authenticité. Nous devons également mieux anticiper les enjeux liés à l'évolution démographique, au logement, à l'environnement, à l'accès aux soins et à l'adaptation de nos équipements publics. Notre ligne de conduite sera simple : agir avec pragmatisme, bon sens et dans une logique de long terme.

QUELS PROJETS SOUHAITEZ-VOUS ENGAGER EN PRIORITÉ ?

Plusieurs sujets vont être engagés progressivement dans les prochains mois. Nous souhaitons d'abord améliorer le quotidien des habitants à travers des actions concrètes sur l'entretien de la ville, les mobilités, les espaces publics et la tranquillité publique.

Nous travaillerons également sur la modernisation et l'optimisation de certains équipements communaux afin de mieux répondre aux besoins des habitants et des associations.

La question du logement et de l'installation des jeunes actifs sera aussi au cœur de nos réflexions, tout comme le maintien d'une activité économique et commerciale dynamique à l'année.

Enfin, nous souhaitons renforcer le lien avec les habitants en développant davantage de concertation et de participation citoyenne sur les grands projets de la commune.

QUELLE MÉTHODE COMPTEZ-VOUS APPLIQUER AVEC VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE ?

Je crois beaucoup au travail collectif. Notre équipe rassemble des profils différents, des compétences complémentaires et une vraie volonté d'agir pour la commune. Je souhaite une gouvernance basée sur l'écoute, la transparence et la responsabilité. Les élus doivent être présents sur le terrain, proches des habitants et en dialogue permanent avec les services municipaux.

Nous voulons également prendre le temps de bien analyser les dossiers avant de décider. Notre objectif n'est pas de multiplier les annonces, mais d'engager des actions utiles, réalistes et financièrement maîtrisées.

Cette méthode demande du sérieux, de la concertation et parfois du temps, mais elle me semble indispensable pour construire des projets solides et durables.

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUX HABITANTS POUR CE DÉBUT DE MANDAT ?

Je souhaite avant tout remercier les habitants pour leur confiance et pour l'accueil qui nous est réservé depuis le début du mandat.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous sommes pleinement mobilisés au service de Saint-Jean-de-Monts. Nous savons que les attentes sont importantes et nous avançons avec détermination, mais aussi avec réalisme.

Je veux dire aux Montois que nous serons une équipe disponible, à l'écoute et attachée à préserver ce qui fait la force et l'identité de notre commune.

Nous souhaitons construire l'avenir de Saint-Jean-de-Monts avec les habitants, dans un esprit de proximité, de dialogue et de confiance.

Actions

Le marché, cœur vivant de Saint-Jean-de-Monts

Les halles du marché du centre-ville sont ouvertes toutes l'année. Avec l'arrivée des beaux jours, les grands marchés des mercredis et samedis matin incarnent la montée en intensité vers la saison estivale. Véritable point d'ancrage du centre-ville, il concentre chaque semaine plusieurs milliers de Montois et visiteurs venus faire leurs achats. Une activité portée par les commerçants et par toute une équipe d'agents mobilisés en coulisses.

Un lieu emblématique du centre-ville

Installé place Jean Yole, le marché couvert fait partie du paysage montois depuis des décennies. Sous les halles, une trentaine de commerçants alimentaires proposent à l'année poissons, pain, viandes, fromages, fruits et légumes ou encore spécialités locales. À l'extérieur, le grand marché déploie ses stands et transforme le centre-ville en promenade conviviale.

En pleine saison estivale, le site accueille jusqu'à 300 étals. « C'est une véritable petite ville à gérer », résume Nicolas Gillet, placier municipal depuis 2014. Le marché de Saint-Jean-de-Monts figure aujourd'hui parmi les plus importants de Vendée et attire une clientèle fidèle, locale comme touristique. Les commerçants eux-mêmes participent à cette atmosphère particulière. « Il fait bon vivre ici. Les commerçants sont heureux d'être là et les clients reviennent chaque année », souligne Kenty Da Silva, qui intervient sur les marchés depuis 2018.

Une organisation millimétrée dès l'aube

Quand le public arrive en matinée, tout semble déjà prêt. Pourtant, le travail commence dès 5 heures du matin. Les placiers organisent alors le « bal des camions des commerçants », orientent les exposants et veillent à la bonne installation des stands. À partir de 6 heures, ils gèrent également les véhicules gênants ou encore les places disponibles pour accueillir les commerçants sans emplacement fixe. « En quinze minutes, les commerçants savent s'ils auront une place. Il faut être rapide, organisé et garder une bonne communication avec tout le monde », explique Nicolas. Encaissements, renseignements, objets perdus, enfants égarés, coordination avec la police municipale ou les services techniques : les missions s'enchaînent toute la matinée. Le métier demande autant de rigueur que de sens du contact. « Il faut aimer parler, diriger, garder le lien avec les commerçants et les habitués. Le relationnel est essentiel », ajoute-t-il.

Les coulisses d'un marché propre

Les agents de propreté urbaine jouent eux aussi un rôle essentiel. Léna Gruet, présente depuis dix saisons sur les marchés, participe chaque semaine à l'ouverture, à l'entretien et à la logistique des halles. Nettoyage, mise à disposition des containers, gestion des bennes à cartons, compactage du polystyrène, entretien des sanitaires ou encore ramassage des déchets : tout est orchestré pour maintenir un espace propre malgré l'affluence. « *En été, c'est plus intense. Il faut être encore plus réactifs parce qu'il y a beaucoup plus de monde et davantage de commerçants* », explique-t-elle. À la fin du marché estival, une nouvelle phase commence. Balayeuses et équipes de nettoyage interviennent rapidement pour permettre au centre-ville de retrouver son fonctionnement habituel dès le début d'après-midi. « *À 17 heures, tout doit être prêt pour le lendemain* », résume Léna.

Un véritable service public de proximité

Au fil des années, les agents sont devenus des repères pour les commerçants et les visiteurs. Certains viennent demander où retrouver leur commerçant préféré, d'autres cherchent un objet perdu, des toilettes... Ou même leur voiture ! Les situations insolites ne manquent pas. « *On a déjà retrouvé un enfant à l'esplanade alors que les parents le cherchaient au marché. Maintenant, on conseille souvent aux familles de tenir leurs enfants par la main* », raconte Nicolas. Malgré le rythme soutenu, tous évoquent l'importance du lien humain dans leur métier. « *C'est prenant, mais*



on voit du monde, on crée du lien social. On a le sentiment de servir à quelque chose », confie Léna.

Cette réussite repose aussi sur un important travail collectif. Services techniques, communication, police municipale, voirie, administration : chacun participe au bon fonctionnement du marché. Isabelle Liméa assure notamment le suivi administratif des abonnements, tandis qu'Amélie Leport réalise les plans d'implantation. Une coordination permanente qui permet au marché de fonctionner efficacement tout au long de l'année.

Vers une modernisation des halles

Après plus de quarante ans de service, la Ville porte un projet de modernisation des halles pour adapter cet équipement emblématique aux usages actuels.

Au-delà du bâtiment, cette rénovation vise surtout à préserver ce qui fait la force du marché de Saint-Jean-de-Monts : un lieu vivant, populaire et profondément ancré dans le quotidien de la ville.

ELIANE PINEAU, UNE MARAÎCHINE INFLUENCEUSE



Sur le marché de Saint-Jean-de-Monts, tout le monde connaît Éliane Pineau, alias « Mamie la Maraîchère ». Star des réseaux sociaux, elle fait découvrir avec humour le patois vendéen et les légumes de

saison. Depuis que sa petite fille Romane a commencé à filmer les recettes de sa grand-mère, les vidéos battent des records d'audience. Eliane a même récemment été l'invitée de l'émission *Télématin*, sur France 2. Une notoriété qui attire désormais curieux et gourmands sur le marché du centre-ville, où sa bonne humeur et son authenticité font l'unanimité.

Détail des horaires et des jours de marché en page 11.



Tribunes

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Nouvelle équipe, nouvel élan pour Saint-Jean-de-Monts

Montoises, Montois,

Vous avez choisi. Une nouvelle équipe entre en fonction, portée par un souffle inédit et la confiance de nos concitoyens. Ce renouvellement n'est pas qu'un changement de visages : c'est un engagement collectif, une promesse d'action au service de notre commune. Mais gouverner, c'est aussi accepter un paradoxe fondamental : le temps de l'action est un temps long, fait de concertation, d'écoute, d'études et de décisions mûrement pesées. Ce rythme peut parfois heurter le ressenti des Montois, légitimement impatients de voir les choses changer. Nous entendons cette attente et sommes pleinement mobilisés pour vous.

L'intérêt général sera le fil conducteur de chacune de nos décisions. Saint-Jean-de-Monts possède un patrimoine naturel rare : ses marais préservés, sa forêt traversant notre commune, ses plages ouvertes sur l'Atlantique. Ces atouts ne sont pas des décors ; ils sont l'identité profonde de notre territoire et les piliers de son attractivité. Nous les respecterons avec l'ambition de les valoriser pour les générations futures.

Nous analyserons avec rigueur chaque dossier pour prendre les meilleures décisions, en adoptant une vision globale et cohérente du territoire. Pas de retouches superficielles : notre ambition est de construire le Saint-Jean-de-Monts de demain, en s'appuyant sur vous par l'intermédiaire des conseils de quartier.

Nous entrons désormais dans la période la plus importante de l'année pour notre commune. La saison estivale est le cœur battant de Saint-Jean-de-Monts, et nous souhaitons une très belle saison à tous nos acteurs économiques — commerçants, restaurateurs, hébergeurs — qui œuvrent chaque jour à faire rayonner notre territoire. Un grand merci également à tous ceux qui font vivre Saint-Jean-de-Monts : nos agents municipaux, nos bénévoles engagés, nos Montois fidèles et bien sûr, nos touristes qui nous font confiance année après année.

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été. Que ces vacances soient synonymes de repos, de joie et de belles rencontres. Profitez pleinement de Saint-Jean-de-Monts : ses plages, ses sentiers, ses couchers de soleil sur l'Atlantique n'attendent que vous.

Vos élus, « ensemble, créons l'avenir »

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Montoises, Montois,

Les élections municipales de mars dernier ont marqué une nouvelle étape de la vie démocratique de notre commune et ouvert un nouveau mode de gouvernance, qui se révèle au fil des jours.

Cette première tribune nous permet de remercier chaleureusement les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors de ces élections municipales.

Nous souhaitons saluer sincèrement l'engagement de Véronique Launay, qui a fait le choix de quitter ses fonctions après de nombreuses années au service de notre commune et de ses habitants.

Plusieurs travaux et aménagements actuellement en cours ont été engagés de longue date afin de préparer l'avenir et d'améliorer durablement le cadre de vie des Montois et des Montois, dans le respect de l'équilibre financier de la commune.

Nous sommes cinq élus de la minorité à siéger au Conseil municipal.

Nous tenons à affirmer que notre engagement reste entier, avec comme première préoccupation l'intérêt général de tous les habitants de Saint-Jean-de-Monts.

Pour cette raison, depuis le premier Conseil municipal, nous demandons à être présents, dans le respect de la représentativité des électeurs, au sein de toutes les instances d'organisation et de régulation de la vie municipale.

D'autre part, à travers nos échanges avec les habitants, la question de la santé demeure centrale. Le territoire montois est, comme tant d'autres, en tension.

Cette réalité doit être au cœur des priorités et des préoccupations municipales.

La commune a un rôle à jouer : soutenir l'installation de professionnels de santé, renforcer les partenariats avec les acteurs de santé et accompagner les plus vulnérables.

Notre groupe s'engage à défendre une action municipale exigeante, équilibrée et juste, avec constance, expérience et dialogue, toujours dans le seul intérêt général de nos concitoyens.

À l'approche de l'été, nous souhaitons que Saint-Jean-de-Monts continue de rayonner grâce à son attractivité, à la qualité de son accueil et au dynamisme de ses acteurs touristiques, économiques et associatifs. Le tourisme est une richesse essentielle pour notre commune.

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente saison estivale et de très belles vacances.

Le groupe Oser Ensemble

<https://www.facebook.com/veroniquelaunay.oserensemble>

Infos pratiques

HORAIRES

► HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage
Tél. : 02 51 59 97 00
relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr
www.saintjeandemonts.fr
Du lundi au vendredi :
9h-12h30 / 14h-17h30 • Samedi : 9h-12h
Les rendez-vous sont à privilégier.
Instruction Carte Nationale d'Identité
Passeport sur rendez-vous :
www.saintjeandemonts.fr (Mes démarches)

► SERVICE URBANISME

20, rue de la Plage
Tél. : 02 51 59 97 17
urbanisme@mairie-saintjeandemonts.fr
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de
9h-12h30 / 14h-17h30
Accueil physique uniquement sur RDV

► MÉDIATHÈQUE-ESPACE CULTUREL

Bd Maréchal Leclerc
Tél. : 02 51 58 91 12
mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr
Entrée libre et gratuite
Lundi & mardi : 14h-18h30
Mercredi : 10h-13h / 14h-18h30
Vendredi : 14h-18h30
Samedi : 10h-17h30
Fermeture : jeudis, dimanches & jours fériés
Horaires d'été du 6 juillet au 29 août 2026
Lundi : 15h-19h
Mardi : 10h-13h / 15h-19h
Mercredi : 10h-13h / 15h-19h
Vendredi : 10h-13h / 15h-19h
Samedi : 10h-16h

► LUDOTHÈQUE

33, rue Neuve
Tél. : 02 51 59 34 04
En période scolaire :
Mardi, jeudi, vendredi : 16h-18h
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
En période de vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : 10h-12h / 14h-18h

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

AU CENTRE D'ACTIVITÉS SOCIALES LA PASSERELLE

29, bd Maréchal Leclerc

► **CIDFF** (Centre d'Information sur Les Droits des Femmes et des Familles) **Permanence gratuite d'accès aux droits - Uniquement sur rendez-vous. Tél. : 02 51 08 84 84**

► POLICE MUNICIPALE

& Gestion du service des objets perdus et/ou trouvés - 18, rue de la Plage (Côté droit de l'Hôtel de Ville) - Tél. : 02 51 59 97 09
police@mairie-saintjeandemonts.fr

Accueil physique :

Jusqu'au 12 juin
Du lundi au vendredi : 8h-12h
Du 15 juin au 11 septembre
Du lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-17h30
Le samedi : 8h-12h

Du 14 septembre au 2 octobre

Du lundi au vendredi : 8h-12h
En cas d'absence contactez le service par téléphone.

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-17h30
Le samedi : 8h-12h

► OFFICE DE TOURISME

Odyssea : 67, esplanade de la Mer
Tél. : 02 72 78 80 80
paysdesaintjeandemonts.fr
accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr
Jusqu'au 5 juillet
10h-12h30 / 14h-18h
tous les jours, sauf le jeudi
Du 6 juillet au 23 août
tous les jours : 9h30-13h / 14h-19h

► BUREAU DE POSTE

33, rue de la Plage
Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h30-18h
Samedi : 9h-12h30

► MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

10, rue Jean Launois
Tél. : 02 51 49 68 40
Sur rendez-vous uniquement

► GARE ROUTIÈRE

29, bd Marechal Leclerc Tél. : 02 51 58 97 33
Du mardi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h15
Samedi 9h-12h30 / 14h-17h

► COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE MCRN. Uniquement sur rendez-vous.

Tél. : 07 87 57 33 80

À L'HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage

► **ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE** Conseils gratuits de M. Olivier Lapeyre, architecte pour votre projet. Sur RDV : 02 51 59 97 17

2 permanences mensuelles les 1^{er} et 3^e lundis après-midi du mois de 14h à 16h
www.caue85.com

MISAP

Maison Intercommunale des Services aux Publics

7, rue des Anciens d'AFN

Lundi : 9h - 12h15 & 14h-17h

Mardi & mercredi : 9h - 13h & 14h-17h

Jeudi : 14h-17h • Vendredi : 14h-16h45

Tél. : 02 55 34 00 40

Courriel : france-services@omdm.fr

► **MISSION LOCALE** sur rdv du lundi au vendredi
Tél. : 02 51 26 96 18

► **FINANCES PUBLIQUES (IMPÔTS)** sur rdv mardi et mercredi. De 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Tél. : 02 55 34 00 40

► **SAUR** sans rdv les mercredis matin de 9 à 13h.
Tél. : 02 51 37 01 09

► **RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL** les lundis et mardis de 14h à 17h ou sur rdv.
Tél. : 02 55 34 00 46 - Tapez 2 - rpe@omdm.fr

► **CONCILIATEUR DE JUSTICE** sur rdv les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h.
philbeauvallet@gmail.com

► **POINT CONSEIL BUDGET - ADAPEI - ARIA**
Le 2^e jeudi du mois de 9h à 12h30. Uniquement sur rendez-vous. Tél. : 07 57 78 72 41
pcb@adapei-aria.com

► **LE NID DES AIDANTS** - sur rdv
Tél. : 06 77 39 09 06

► **UFC QUE CHOISIR** sur rdv le 1^{er} vendredi et 3^e vendredi du mois de 14h à 17h Tél. : 02 51 36 19 52
contact@vendée.ufcquechoisir.fr

► **LA MAISON DES ADOLESCENTS** sur rdv les 2^e et 4^e vendredis du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 02 51 62 43 33

► **SERVICE SOCIAL DE LA CAF**
Service destiné uniquement aux familles fragilisées par une situation de séparation : les 2^e et 4^e jeudis du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h - Sur rdv 02 28 10 52 94

► **SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE** (uniquement pour les assurés en arrêt de travail préoccupés par leur reprise d'activité, les assurés qui rencontrent des difficultés à faire face aux conséquences de leur maladie dans leur vie quotidienne) : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9h à 13h
Sur rdv au 3646 ou via www.ameli.fr

► **JALMALV Jusqu'à la mort accompagner la vie**
Groupe d'entraide pour personnes endeuillées. Le 3^e mardi de chaque mois, de 10h30 à 12h
02 51 36 10 26

MARCHÉS

MARCHÉ DU CENTRE-VILLE Place J. Yole
Halles ouvertes tous les jours jusqu'au 27 septembre

MARCHÉ DES DEMOISELLES Av. de la plage
Les lundis et jeudis matin du 2 juillet au 31 août.

PETIT MARCHÉ Av. des Demoiselles
Tous les matins, du 15 juin au 15 septembre

MARCHÉ DE NUIT Av. des Demoiselles
Du 1^{er} juillet au 31 août



Rendez-vous

LA DÉFERLANTE

Festival GRATUIT d'art de rue et de musique

► Jeudi 16 juillet • 21h30

Théâtre de rue

LE VRAI SPECTACLE

Cie les Barjes

Square Albert Pommier • Tout public

► Lundi 20 juillet • 21h30

Spectacle de mime bruité

DARK • Bruital Compagnie

Square Albert Pommier • Tout public

► Mardi 28 juillet • 21h30

Théâtre de rue • Cirque

MONIQUE • Projet Coin

COMME TOI TU ME VOIX • La

Fauvette

Square Albert Pommier • Tout public

► Mercredi 5 août • 21h30

Théâtre de rue

N DEGRE DE LIBERTE ?

In Itinère Collectif

Square Albert Pommier • Tout public

► Mercredi 12 août • 21h30

Concert

BRAZAKUJA Rythmes du monde

TOAKING DJ Set and fun

Square Albert Pommier • Tout public

► Mercredi 19 août • 21h30

Théâtre de rue • Cirque

QUEEN A MAN

Place Ernest Guérin (église)

Tout public • Gratuit

► Mardi 25 août • 21h

Spectacle • Concert

ON OPERE BIEN LES MORTS

Square Albert Pommier • Tout public

Renseignements auprès de l'Office

de Tourisme : 02 72 78 80 80

www.ladeferlante.com



LA BIBLIOTHÈQUE AMBULANTE

Du 7 juillet au 28 août, la médiathèque s'installe en plein air pour vous proposer livres, BD et lectures détente à découvrir sur place. Retrouvez-la notamment au square rue des Pics Épeiches, à la base nautique, à l'aire de pique-nique des Demoiselles ainsi qu'avant les spectacles de La Déferlante d'été.

► 21 août • 19h

AMBIANCE GUINGUETTE

Base nautique • Gratuit

► 12 septembre • de 10h à 17h30

FORUM DES ASSOCIATIONS

Complexe sportif • Gratuit

► 26 & 27 septembre

CAVAL'OcéANE

Un rendez-vous incontournable pour tous les passionnés d'équitation !

Sur la plage • Tout public

► Du 30 mai au 29 août

EXPOSITION SAINT JEAN : 1975-2025

50 ans de vie dans notre ville ! Proposée par le club photo et l'Université Permanente.

Médiathèque • Gratuit

► 21 juin • à partir de 18h30

FÊTE DE LA MUSIQUE Concerts

Avec l'école de musique Vibrato, Valentin Vander et le groupe Loveboat.

Place Ernest Guérin (église) • Gratuit

► 27 & 28 juin

TRIATHLON

La plage, la forêt et l'esplanade accueillent plus de 1 500 triathlètes !

Place des Oiseaux • Gratuit

► 28 juin • 12h

MA RÉGION VIRTUOSE ÉTÉ

Concert de musique classique

Place de l'église • Gratuit • Tout public

► Du 12 juillet au 28 août

CONVERGENCES Exposition

Un rdv contemporain de 4 artistes sur une thématique qui mêle : les chemins de vie qui se croisent, comme des fragments d'odyssées humaines, lien entre êtres et mondes.

Odyssea • Gratuit

► 14 juillet • 23h

FEU D'ARTIFICE

Par Jacques Couturier

Place des Oiseaux • Gratuit

► 21 juillet & 11 août • de 14h à 18h

BRADERIE D'ÉTÉ

Vente de livres, magazines et CD déclassés de la Médiathèque.

Salle de l'entresol (Hôtel de Ville)

► 17 juillet • 19h

FROG AND ROLL

Concert Sun Océan

Base nautique • Gratuit

► 24 juillet • 19h

CRILLO

Concert Sun Océan

Base nautique • Gratuit

► 7 août • 19h

ACOUSTIK THINGS

Concert Sun Océan

Base nautique • Gratuit

► 14 août • 19h

OTRIO Concert Sun Océan

Base nautique • Gratuit

► 15 août • 22h30

FEU D'ARTIFICE

Par Jacques Couturier

Place des Oiseaux • Gratuit